

INVITATION

LES AGENCES DE NOTATION ENTRE LES MARCHÉS ET LES ÉTATS

Lundi 26 mars 2012

Palais des Académies
Rue Ducale 1
B - 1000 Bruxelles

Une initiative conjointe du Centre Emile Bernheim de la Solvay Brussels School of Economics and Management (ULB), du Centre Perelman de Philosophie du droit de la Faculté de droit (ULB) et du Finance Club of Brussels.

Comité scientifique organisateur : Bruno Colmant, Xavier Dieux, Benoît Frydman, Gregory Lewkowicz, Hugues Pirotte et Arnaud Van Waeyenberge



Avec la participation de : Bruno Colmant, Etienne de Calatay, Mathias Dewatripont, Xavier Dieux, Benoît Frydman, Jean-Marc Gollier, Gregory Lewkowicz, Kim Oosterlinck, Hugues Pirotte et Arnaud Van Waeyenberge

Salle du Trône	14h30 : Ouverture 15h00 - Contrôle, responsabilité et légitimité des agences de notation 16h30 <i>Pause café</i> 17h00 - La notation, instrument de régulation des marchés et de gouvernance des Etats 18h30 <i>Pause café</i>
Auditorium Albert II	19h00 -Conférence-débat : Les agences de notation entre les marchés et les Etats
Salle des marbres	20h30 - WalkingDinner

Entrée gratuite mais uniquement réservée aux personnes invitées et inscrites sur le site: www.thefinanceclubofbrussels.org/ratings. Places limitées. Cette formation est agréée à raison de 3 points de formation permanente par l'Ordre des barreaux francophones et germanophones.

Avec le soutien de l'Académie Royale de Belgique, de BNP-Paribas Fortis, du Fonds de la recherche Scientifique(F.R.S.-FNRS), du Finance Club of Brussels, de FinMetrics & Ordina, de Roland Berger, de Thomson Reuters et de WillkieFarr&Gallagher LLP.

Les agences de notation entre les marchés et les Etats

Créées au début du siècle dernier pour informer les investisseurs sur la santé économique des entreprises de chemin de fer, les agences de notation financière défrayent la chronique. Mises en cause en 2008 pour leurs notations des produits structurés responsables de la « crise des subprimes », elles sont aujourd'hui critiquées en tous sens pour leur rôle dans la crise de la dette souveraine. Hier encore structures mystérieuses du monde de l'expertise, les agences de notation financières sont désormais au cœur des débats d'une opinion publique inquiète. Quelles méthodes de notation financière mettent-elles en œuvre et que faut-il en penser ? Comment ont-elles été propulsées au rang de régulateur mondial du crédit ? Quelles sont les règles juridiques qui encadrent ou devraient encadrer leurs actions ? Ne sont-elles pas en train de faire main basse sur des enjeux politiques à l'égard desquels elles ne jouissent d'aucune légitimité ? Ne sont-elles pas également un symptôme d'une évolution plus fondamentale de la gouvernance globale ? Autant de questions que se posent tant les spécialistes de ces matières que les citoyens.

Afin de contribuer à ces débats, le Centre Emile Bernheim de la Solvay Brussels School of Economics and Management (ULB) et le Centre Perelman de Philosophie du droit de la Faculté de droit (ULB), en collaboration avec le Finance Club of Brussels, organisent conjointement une journée d'étude le lundi 26 mars 2012. Réunissant des spécialistes issus du monde de la finance, du droit et de la philosophie, celle-ci a l'ambition de confronter les points de vue sur les agences de notation et leur rôle dans une perspective interdisciplinaire.